

**Visite de M. le Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, de Mme la Ministre Chargée des Transports et de Mme la Ministre des Solidarités et de la Santé, le vendredi 29 septembre 2017**

## **LES AMBASSAD'R ET LE FONDS AIR ENTREPRISES, 2 MESURES PHARES DE LA CCPMB PRÉSENTÉES À NICOLAS HULOT**

**Le vendredi 29 septembre 2017, Nicolas Hulot, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, Élisabeth Borne, Ministre chargée des Transports, et Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé seront en déplacement dans la Vallée de l'Arve. A cette occasion la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc leur présentera deux mesures « sans attendre » du Plan Climat Air Énergie Territorial : les Ambassad'R et le Fonds Air Entreprises.**

L'environnement au Pays du Mont-Blanc est une préoccupation quotidienne des élus intercommunaux. 14 millions d'euros ont déjà été investis dans la lutte contre la pollution sur le territoire de la communauté de communes depuis 2013. Bien que les mesures entreprises aient permis de réduire en 15 ans de 42 % les émissions de PM10 sur le territoire de la CCPMB, une étude DECOMBIO, parue fin 2016, nous permet désormais de cibler plus précisément la problématique de pollution inhérente au territoire de la CCPMB : les émissions de PM10. Cette étude confirme que les causes principales de pollution en pic sont liées à 80 % à la combustion de la biomasse (mauvaise combustion du bois), 10 % au transport et 10 % à l'industrie.

C'est dans ce cadre que deux mesures « sans attendre » du PCAET seront présentées à Nicolas Hulot, Élisabeth Borne et Agnès Buzyn.

### **Les Ambassad'R, 270 000 euros pour les citoyens et les résidents**

Sensibiliser, prendre en compte les préoccupations de chacun, rendre accessible la connaissance, diagnostiquer les sources d'émission sur le terrain en les cartographiant, faire connaître les solutions, les dispositifs et les aides subventionnelles en vigueur pour améliorer la qualité de l'air sur le territoire de la CCPMB, telles sont les missions confiées aux Ambassad'R.

4 Ambassad'R iront dès le 2 octobre à la rencontre des résidents. Ils visiteront chaque maison pour apporter aux ménages des pistes de solutions visant à améliorer la qualité énergétique de leur logement et diminuer les émissions polluantes. Aussi, ils présenteront les dispositifs financiers disponibles et assisteront les particuliers à la construction des demandes.

Timothée Vedrenne, 25 ans, coordinateur des Ambassad'R et Andréa Pellerin, 22 ans, première volontaire du service civique d'une équipe pouvant en compter six, présenteront cette opération à M. Nicolas Hulot dans le cadre de sa visite sur le territoire de la CCPMB.

### **Le Fonds Air Entreprises, 1.75 millions d'euros pour les entreprises**

La principale source de rejets des PM10 vient de la combustion de la biomasse. Pour lutter contre les rejets industriels, les conseillers communautaires, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de Haute-Savoie, ont voté un Fonds Air Entreprises doté de 1.75 millions d'euros. Il permettra dès cet automne de financer des programmes de réduction des émissions polluantes des entreprises pour près de 6.6 millions d'euros de travaux.

Les élus de la CCPMB vont dédier 740 000 euros de ce fonds à des petites entreprises, en particulier aux artisans du bois, par le biais d'une pré-étude énergétique financée par la CCPMB. Dès ce printemps 2017, la phase de diagnostic a débutée : les premiers artisans du bois pourront ainsi bénéficier à l'automne du dispositif pour diminuer leurs émissions de cet hiver.



## **Pays du Mont-Blanc**

**communauté de communes**

Nicolas Hulot rencontrera Daniel Parcevaux, créateur de la société CDC, à Passy. Son entreprise fait partie des sociétés qui ont profité d'une pré-étude énergétique financée par la CCPMB. Cette entreprise, déjà dotée d'un électrofiltre très performant, pourra elle aussi bénéficier du Fonds Air Entreprises.

### **A PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DU MONT BLANC**

Créée au 1er janvier 2013, elle regroupe 10 communes d'exception : Combloux, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Les Contamines-Montjoie, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais-les-Bains et Sallanches, qui s'étagent de 515 m à 4 810 m d'altitude pour une population permanente de 47 380 habitants.

### **CONTACTS PRESSE**

Etienne THEBAULT - RevolutionR - 06 74 65 73 29 - [ethebault@revolutionr.com](mailto:ethebault@revolutionr.com)

Elisabeth AMBLARD - CCPMB - 06 47 66 34 80 - [e.amblard@ccpmb.fr](mailto:e.amblard@ccpmb.fr)